



Conseil d'établissement 2024-2025

Date : Lundi 2 décembre 2024

Heure : 19 h

Endroit : École Vents-et-Marées

Présents lors de la rencontre : Sylvie Bouchard, Gino Dubé, Marie-Pier Dubé, Sébastien Dumont, Sophie Gagnon, Vanessa Larouche, Caroline Lévesque, René-Pierre Ouellet, Jessica Poirier, Sabrina Thériault et Meghan Vézier

Absents lors de la rencontre : Stéphanie Pelletier et Claudie Castonguay

Bonne(s) nouvelle(s) : Le Ministère a accepté tous les projets de parc-école présenté, dont celui de l'école Desbiens. Nous aurons donc une subvention pour la réalisation de notre parc. Toutefois, avec les coupures budgétaires annoncées, nous ne savons pas de quel montant la subvention sera, ni quand elle sera versée.

Nos établissements bénéficient désormais d'une gestionnaire administrative, Mme Nancy Grant. Mme Grant s'assurera entre autres que les sommes octroyées à nos établissements soient maximisées.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Accueil	Mme Caroline souhaite la bienvenue à tous les membres. Vérification s'il y a quorum. La séance du conseil d'établissement peut ainsi être légalement tenue.	
2. Adoption de l'ordre du jour	Il n'y a pas de lecture de l'ordre du jour, car tous l'ont reçu avant la réunion. Nous ajouterons deux points qui ont été omis à l'ordre du jour dans les suivis de dossier. 1. Règles de régie interne	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	2. Photographie scolaire IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sabrina Thériault QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts mentionnés ci-dessus. La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2024-12-013]	
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 28 octobre 2024	Il n'y a pas de lecture du procès-verbal, car tous l'ont reçu avant la réunion. IL EST PROPOSÉ PAR M. Sébastien Dumont QUE le procès-verbal du 28 octobre dernier soit adopté avec les suivis. Les propositions sont adoptées à l'unanimité. [CE2024-12-014]	
4. Suivi des dossiers Dérangements pédagogiques (art.75) approbation par le C.É.	Le 3 février prochain, les élèves du service de garde des deux milieux se rendront à Rivière-du-Loup. Lors de cette pédagogie, les enfants auront la chance de glisser et de patiner. D'autres sorties, comme des journées blanches, sont prévues en janvier et février. Les informations concernant celles-ci suivront sous peu, car des détails sont toujours manquants et les dates ne sont pas encore connues. Les membres du conseil recevront un courriel contenant tous les détails des sorties pour approbation. IL EST PROPOSÉ PAR Mme Vanessa Larouche	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
Utilisation des locaux (art.93) approbation par le C.É. Projet éducatif (art.74). Suivi par la direction des moyens mis en place par l'équipe-école. Règles de conduite / politique d'encadrement (art.76) - Code de vie : réflexion sur le système d'encadrement en lien avec la matrice, le code vestimentaire, etc. Règle de Régie interne	QUE les dérangements pédagogiques soient acceptés et que les formulaires des autres sorties soient envoyés pour approbation dans les prochains jours. Les propositions sont adoptées à l'unanimité. [CE2024-12-015] Mme Caroline a reçu une demande de location pour le gymnase. La demande a été transmise à Mme Nancy Grant afin de respecter le cadre légal. Mme Caroline nous fait un petit retour sur le projet éducatif. Lors d'une rencontre en équipe-école, elle a réalisé une activité avec le personnel. Elle nous partage quelques éléments qui en sont ressortis les par rapport aux fiertés de l'équipe à l'égard du projet éducatif. Mme Jessica nous fait part d'une offre de Mme Maude Michaud concernant le code vestimentaire. Elle résume le court document sur la lutte contre la discrimination ainsi que sur l'équité et la diversité. Étant donné que le conseil d'établissement possède le pouvoir décisionnel sur le code de vie ainsi que sur le code vestimentaire, Mme Jessica propose aux membres de rencontrer Mme Michaud pour nous expliquer son projet. La rencontre n'engage à rien. Les membres sont en accords afin que Mme Jessica s'informe davantage pour la tenue d'une rencontre d'informations. Il n'y a pas de lecture du document, car tous l'ont reçu avant la réunion. IL EST PROPOSÉ PAR Meghan Vézier	Mme Jessica fera parvenir le document aux membres Sera déposé sur le site.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
Plan de lutte (art.210.1) : Rapport d'évènement – suivi par la direction de la déclaration de novembre. BUDGET (art.95) - Conseil d'établissement; information par le secrétariat; - Mesures école / CSS; la direction informe le C.É. 5- INFORMATION – DISCUSSION - % du paiement des cahiers des élèves au 30 novembre 2024; - Service de garde : Sondage SG pour la semaine du 3 au 7 mars.	QUE le document de régie interne soit adopté tel quel. La proposition est adoptée à l'unanimité. (CE2024-12-016) Mme Caroline nous fait un suivi concernant la déclaration faite sur EVIO. Un seul évènement majeur a été déclaré dans chacune des deux écoles au 30 novembre. Un budget de 750\$ est alloué pour les frais de déplacement des membres. Mme Marie-Pier s'assurera que les feuilles de déplacements des derniers C.É. ont été acheminées, car les dépenses n'ont pas encore été soustraites du budget global. Mme Caroline nous présente les états financiers de chacune des mesures budgétaires pour l'année 2023-2024. Une somme de 25 000\$ a été ajoutée cette année au volet réussite des élèves. Pour l'école Desbiens de Saint-Arsène, 96% des paiements ont été effectués. Pour Vents-et-Marées de Cacouna, plus de 90% des paiements ont été reçus. Mme Caroline a proposé aux parents de familles nombreuses de défrayer le montant de la facture le plus élevé afin de les aider financièrement. Mme Sylvie n'a pas encore reçu de directive du centre de service concernant ce point. Toutefois, l'année dernière, un FORMS avait été envoyé. La formule devrait être sensiblement la même pour	Le plan de lutte sera déposé sur le site internet de l'école.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
Résolution par les membres du C.É.	cette année. Mme Sylvie et Mme Caroline se consulteront afin d'élaborer un sondage. À la suite des résultats obtenus, une résolution sera ensuite envoyée aux membres par courriel pour approbation.	
Collations (point d'un membre)	Mme Vanessa apporte un point concernant les collations à l'école. Mme Caroline en discutera avec les équipes-écoles afin de connaître l'orientation du personnel à ce sujet.	
Photographie scolaire 2025-2026	Le point sera reporté à la prochaine rencontre, car nous n'avons pas reçu toutes les soumissions.	
6- Suivi des comités		
CCSÉHDAA	Aucun représentant sur le comité.	
Comité de parents	Les membres ont été informés que des ressources ont été mises en place afin de diminuer le taux de décrochage scolaire. La prochaine rencontre du comité de parents aura lieu le 3 décembre.	
Conseil d'administration	Aucun membre sur le comité.	
7. Correspondance	Aucune correspondance.	
8. Questions de l'assemblée	Aucune question.	
9. Levée de l'assemblée	IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sophie Gagnon	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	QUE l'assemblée soit levée à 20 h 33 et que la prochaine rencontre soit en TEAMS et en présentiel à Cacouna pour la présidente et la direction. La proposition est adoptée à l'unanimité (CE2024-12-017)	

Jessica Poirier, présidente

Caroline Lévesque, directrice